

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** L'avis de motion n° 8 inscrit au nom du député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) est-il reporté?

**Des voix:** Reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Reporté avec le consentement unanime. L'avis de motion n° 11 inscrit au nom du député de Waterloo (M. McLean) est-il reporté?

**Des voix:** Reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Reporté avec le consentement unanime. L'article n° 12 inscrit au nom du député de Prince-Albert (M. Hovdebo) est-il reporté?

**Des voix:** Reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Reporté avec le consentement unanime. L'article n° 14 inscrit au nom du député de Lévis (M. Guay) est-il reporté?

**Des voix:** Reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Reporté avec le consentement unanime. L'article n° 17 inscrit au nom du député de Burnaby (M. Robinson) est-il reporté?

**Des voix:** Reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Reporté avec le consentement unanime. L'article n° 18 inscrit au nom du député de Skeena (M. Fulton) est-il reporté?

**Des voix:** Reporté.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Reporté avec le consentement unanime.

\* \* \*

### LES DÉCHETS RADIOACTIFS

L'OPPORTUNITÉ D'UN MORATOIRE SUR LA CONSTRUCTION DE  
TOUTE NOUVELLE CENTRALE NUCLÉAIRE

**M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de déclarer un moratoire sur la construction de toute nouvelle centrale nucléaire tant que le rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les moyens d'améliorer les techniques de stockage des déchets radioactifs n'aura pas été déposé.

—Monsieur l'Orateur, il y a quelques années, j'ai eu l'occasion, à l'instar d'autres députés, de scruter de près l'industrie nucléaire au Canada en interrogeant des témoins convoqués devant le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics. Je me souviens qu'à ce moment-là, soit vers la fin de 1977, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, M. Alastair Gillespie, avait déclaré avec conviction devant mes collègues et moi-même que nous aurions bientôt la solution au problème du stockage des déchets nucléaires. Peut-être devrait-on lui pardonner ses observations, parce qu'il se fondait sur le rapport Hare qui annonçait en 1977 que «les chances de parvenir à stocker en permanence et de façon sûre les déchets de réacteur et le combustible irradié sont bonnes». Il y a pourtant trois ans de cela et nous ne sommes pas davantage proches d'une solution aujourd'hui que nous l'étions alors.

### Stockage des déchets radioactifs

On trouve dans l'étude la plus récente de la question, effectuée par un comité omni-partite de l'assemblée législative de l'Ontario, des conclusions fort intéressantes partant, notamment, que le programme de stockage des déchets nucléaires du Canada est inefficace et, administré par le mauvais organisme et, de plus, qu'il ne fait que susciter la méfiance du public. Le comité a conclu que les gouvernements fédéral et provinciaux étaient tous à blâmer pour n'avoir pas encouragé les recherches nécessaires sur les lieux de stockage et pour n'avoir pas appuyé la mise en œuvre de règles de sécurité rigoureuses pour le transport de matières radioactives. Il a en outre conclu que les gouvernements avaient donné au public des comptes rendus biaisés sur le stockage des déchets nucléaires. Je pense que les observations du ministre que j'ai signalées plus tôt sont justement un exemple de compte rendu biaisé et trop optimiste.

Je regrette presque que l'ex-député d'Etobicoke ne soit pas parmi nous pour nous rassurer davantage. Au lieu de cela, nous devons affronter la réalité de l'existence des déchets nucléaires sans même le réconfort de ses garanties verbales qui se sont révélées sans fondement depuis trois ans. Qu'en est-il des «bonnes perspectives» mentionnées dans le rapport Hare? Les déchets nucléaires représentent une menace pour l'environnement et partant, pour la santé et la sécurité de nos commettants et de chacun d'entre nous. Le danger de ces déchets réside dans l'extrême radioactivité que dégage le combustible usé de tout réacteur nucléaire. Pour plusieurs raisons, le plus important de ces déchets est le plutonium 239, appelé dans certains milieux «élément du diable». Surtout connu et craint parce qu'il est la principale composante de l'armement atomique, le plutonium 239 est aussi la pire menace qui pèse sur notre environnement. On sait qu'il suffit d'un milligramme de cet élément pour développer le cancer des poumons. Des tests en laboratoire ont prouvé que huit millièmes de livres de plutonium 239 peuvent causer le cancer des poumons chez les animaux. En fait, il s'agit de l'un des poisons les plus meurtriers que l'homme connaisse.

Outre sa létalité, le plutonium a une période de radioactivité incroyable. Alors que certains déchets nucléaires radioactifs ont une période de l'ordre de 30 ans, le plutonium-239 a une période de 24,000 ans, ce qui veut dire que la moitié du plutonium-239 que nous produisons aujourd'hui sera encore radioactif dans 24,000 ans. En d'autres termes, cela veut dire qu'il faudra attendre 240,000 ans avant que le plutonium-239 que nous fabriquons aujourd'hui ne présente plus de danger réel pour les humains ou pour notre environnement. Le plutonium-239 n'est pas le seul déchet radioactif qui sort de nos réacteurs nucléaires.

Même l'eau lourde que l'on emploie comme modérateur dans les réacteurs CANDU ressort radioactive des réacteurs et elle attaque les tissus humains de la même manière. En ionisant les atomes, elle change la structure des molécules cellulaires. Comme la fonction des molécules dépend de leur structure, les molécules et donc par conséquent les cellules ne peuvent plus assumer leur fonction d'origine. On a constaté que le radium qui a les mêmes effets sur le corps humain que le plutonium-239, pouvait causer des nécroses et des tumeurs osseuses ainsi que des anémies mortelles. Il peut également provoquer des cancers de la peau, des poumons et de la thyroïde.